

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

<b>Pays : Guinée</b>	
<b>TITRE DU PROJET : Projet d'appui à la participation des jeunes à la prévention des conflits en période électorale et la pérennisation des Synergies locales des acteurs de paix.</b>	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b>	
<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) – Agence Lead Search for Common Ground (SEARCH)	
<b>Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :</b> Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale (MCUN) Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi Jeunes (MJEJ) Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) L'Association de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD) West African Network for peace building (WANEP)	
<b>Date approximative de démarrage du projet<sup>1</sup> :</b> Janvier 2020 <b>Durée du projet en mois :<sup>2</sup></b> 24 mois	
<b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b> Conakry : Communes de Matam, Matoto et Ratoma et la Région Forestière : préfectures de Gueckédou, Kissidougou, Macenta, N'Zérékoré et Lola.	
<b>Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :</b> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

<sup>1</sup> Note : la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

<sup>2</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

GB PH

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :**

PNUD: SUS 1 526 890

SEARCH: SUS 500 000

**Total PBF: SUS 2 026 890**

\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : n/a**

PBF 1 <sup>ère</sup> tranche (35%):	PBF 2 <sup>ème</sup> tranche* (35%):	PBF 3 <sup>ème</sup> tranche* (30%):
PNUD: \$ 534 412	PNUD: \$ 534 412	PNUD: 458 067 \$
SEARCH: \$ 175 000	SEARCH: \$ 175 000	SEARCH: 150 000 \$
TOTAL: \$ 709 412	TOTAL: \$ 709 412	TOTAL: 608 067\$

**Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :**

Le projet d'appui à la prévention des conflits et à la pérennisation des Synergies locales des acteurs pour la paix en Guinée Forestière consolidera les Infrastructures Sociales de Paix (ISP) dans leur mission de prévention de conflits et de promotion de la cohésion sociale, en prélude aux échéances électorales à risque en vue. Le projet va soutenir une implication active et structurée des leaders locaux, des jeunes et des femmes à travers les synergies des acteurs de la paix dans la prévention des conflits au niveau local afin de réduire le risque d'instrumentalisation des communautés et des jeunes par des acteurs politiques et de renforcer ainsi leur résilience aux conflits. Le projet permettra l'opérationnalisation de l'Architecture Nationale de Paix (ANP), cadre fédérateur des ISP, prévue dans la Stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté, en particulier en région forestière où un système d'alerte précoce sera expérimenté.

**Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.**

Le processus d'élaboration du projet s'est fait en plusieurs étapes auxquelles les différents acteurs ont été étroitement associés. Sous le leadership du Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité nationale (MCUN), l'élaboration de la note conceptuelle a fait l'objet de plusieurs séances de travail impliquant le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), les agences de mise en œuvre (PNUD et SEARCH) avec l'appui du Secrétariat. Les ONG ACORD et WANEP ont été consultées compte tenu de leur expertise dans le domaine. Le processus d'élaboration du document de projet s'est ponctué par un atelier de trois jours organisés à Coyah, regroupant les cadres de ces différentes institutions et le secrétariat du Fonds de consolidation de la paix en Guinée.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup> : 2**

<sup>3</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes)

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

GA  
JG

<p>Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 30%, soit \$611 268 US.</p>	
<p>Degré de risque du projet<sup>4</sup> : <u>1</u></p>	
<p>Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>5</sup>) : (2.3) <u>Prévention/gestion des conflits</u></p>	
<p>Type de demande :</p> <p>Nouveau projet <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet <input type="checkbox"/></p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :</p> <p>USD XXXXX</p>

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

*Handwritten signature*

**SIGNATURES DU PROJET :**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>6</sup></b>  Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  <i>P.O.</i>  Le Représentant : Luc Grégoire</p> <p>Signature : </p> <p>Date et visa : 17/12/19</p> 	<p><b>Représentant du Gouvernement</b></p> <p>Nom : Mamadou Taran Diallo</p> <p>19/12/19 </p> <p>Signature :</p> <p>Titre : Ministre de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale (MCUN)</p> <p>Date et visa :</p> 
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>7</sup></b>  Search for Common Ground (SEARCH)</p> <p>Directeur Pays a.i. : Tahirou Dounda</p> <p>Signature : </p> <p>Date et visa : 17/12/19</p> 	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Sous-Secrétaire Général pour l'Appui à la Consolidation de la Paix</p> <p>M. Oscar Taranon Farnouda </p> <p>Signature :</p>
<p>Le Coordonnateur résident a.i. du SNU</p> <p>Nom: Georges Alfred Ki-Zerbo</p> <p>Signature : </p> <p>Date &amp; visa : 17/12/19</p> 	<p>Date &amp; visa :</p>

<sup>6</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.  
<sup>7</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

### 1.1 Analyse de conflits.

L'histoire socio-politique de la République de Guinée depuis l'indépendance est jalonnée de situations de violations graves des droits de l'homme. Cet état de fait s'est aggravé au fil des années avec des violences à caractère ethnique ainsi qu'une récurrence des violences basées sur le genre. Cette situation a engendré une fracture des relations entre l'Etat et les citoyens et entre les différentes communautés nationales, tandis que la mauvaise gouvernance et l'impunité ont durement affecté la cohésion sociale entre les citoyens et leur niveau de patriotisme.

Depuis la transition démocratique entamée en 2010 avec l'élection du Président Alpha Condé, les gouvernements successifs ont renouvelé leurs efforts pour réformer et moderniser les institutions publiques, renforcer la gouvernance, soutenir le développement économique du pays et promouvoir la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire national<sup>8</sup>. Ces réformes ont permis une amélioration de la situation macroéconomique se traduisant par une croissance du PIB passant de 3,8% en 2015, à 10,5% en 2016 et à 9,9% en 2017. L'inflation a progressivement diminué passant de 15,5% en 2010 à 8,2% en 2018. Cela étant, les performances macroéconomiques tardent à avoir un impact positif réel sur la vie des populations. L'accès aux services sociaux de base reste encore difficile pour les populations dont la paupérisation<sup>9</sup> ne permet pas un accès adéquat aux services de santé, d'éducation, d'électricité et d'eau potable.

Dans le domaine de la paix, les défis demeurent, comme l'illustrent les nombreux mouvements socio-politiques qui ébranlent périodiquement la stabilité du pays et dont résultent de nombreuses pertes en vies humaines. Le climat politique est caractérisé par un déficit de confiance entre les acteurs nationaux. En raison du non-respect des accords politiques, les partis ont recours à la mobilisation de leurs militants respectifs pour faire entendre publiquement leurs voix. La gestion de ces manifestations par les services de sécurité donne lieu à des confrontations entre les forces de l'ordre et les militants, particulièrement les jeunes. Malheureusement, ces confrontations, se terminent souvent par des blessés, voire des décès. Cela exacerbe le manque de confiance entre la population et son administration locale y compris les services de sécurité en charge du maintien de l'ordre public.

Le pays est aussi confronté à des conflits intercommunautaires, en particulier en région forestière, où les affrontements sont récurrents. Ces conflits intercommunautaires sont souvent exacerbés par des tensions politiques et représentent de vraies menaces pour la paix, notamment en période électorale.

Avec l'avènement de la démocratie, l'exercice des libertés fondamentales donne lieu à des dérapages réguliers dans le comportement des citoyens et l'incivisme devient une forme d'expression des libertés et de la démocratie. Dans un tel contexte caractérisé par des antagonismes sociopolitiques et un déficit de confiance, la perspective des élections législatives et présidentielles prévues en 2020 et surtout l'éventualité d'une révision constitutionnelle ou d'une nouvelle Constitution restent des sujets de préoccupation majeurs pour la paix et la stabilité du pays.

Le projet cible la Capitale Conakry pour la transformation des Jeunes à risque en acteurs de paix à travers les travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et l'architecture nationale de Paix, tandis qu'en région forestière pour les Infrastructures Sociale de Paix (ISP) seront renforcé pour

<sup>8</sup> Réforme du code minier en 2013, le Plan National de Développement Sanitaire de 2015-2024

<sup>9</sup> La prévalence de la pauvreté est 55,2% au national et 65% dans les zones rurales en 2012.

4678

mettre en œuvre un système d'alerte précoce et la prévention des conflits avec une implication active des jeunes et des femmes.

La capitale Conakry, centre des décisions sur la destinée du pays, est l'épicentre des conflits sociopolitiques en Guinée. Qu'il s'agisse des conflits liés aux processus électoraux ou des revendications sociales, toutes les initiatives partent de Conakry. Les 150 partis politiques ont quasiment tous leurs sièges à Conakry et le niveau de risque de conflits en période électorale y est élevé. Ainsi, le moindre mouvement de revendication et/ou de contestation sociopolitiques entraîne une descente des jeunes (hommes et femmes) dans les rues. Ces mobilisations populaires dans (en particulier) les quartiers indexés comme à haut risque finissent par des empoignades entre FDS et manifestants qui entraînent le plus souvent des destructions de biens publics et pertes en vies humaines. Ces activités à HIMO qui seront mis en œuvre contribueront à réduire le sentiment de marginalisation des jeunes et leur permettront ainsi de participer à la dynamique socioéconomique de leur communauté. Ils sont également une alternative d'accès aux ressources financières pour les jeunes en vue de la satisfaction de leurs besoins, tout comme ils favoriseront le dialogue entre jeunes de provenances diverses.

Aussi l'ANP doit être établie à Conakry pour assurer la coordination des ISP, en commençant par la région forestière.

La région forestière est connue en Guinée comme une zone de conflits inter communautaires récurrents. Au cours des dix dernières années, plusieurs conflits violents ayant causé des pertes de nombreuses vies humaines ont été enregistrés dans la région. L'hétérogénéité de sa population, la difficile cohabitation entre les groupes ethniques, l'existence de la pluralité des partis politiques à tendance ethnocentrique créés par les ressortissants, la persistance des stigmates des conflits armés qu'avaient connus les pays voisins font de la région forestière une zone imprévisible en matière de résurgence des conflits. Aussi, c'est la région où la dynamique des Infrastructures sociales de paix semble être plus visible grâce aux projets antérieurs financés par le PRF contribuant à la construction d'un dialogue inter communautaire et intergénérationnel. Le renforcement des acquis obtenus par les précédents projets apparaît comme une nécessité première dans la mise en place de l'architecture nationale de la paix.

## 1.2 Spécificités de la Région forestière / N'Zérékoré

Située à l'extrême sud de la République de Guinée, la Région forestière se distingue par la forte hétérogénéité de sa population d'un point de vue linguistique, ethnique et culturel, à la différence des autres régions du pays. Elle a été durement affectée par les conséquences des conflits armés de la sous-région (Libéria, Sierra Leone et Côte d'Ivoire) qui ont entraîné plusieurs centaines de milliers de réfugiés à y trouver l'asile pendant plus d'une décennie. La région a été directement victime d'incursions armées sur ses frontières dans les années 2000 et 2001 et les affrontements ont occasionné de nombreuses pertes en vies humaines. Ces conflits armés qui avaient embrasé la sous-région ont laissé un héritage favorable aux violences encore perceptibles aujourd'hui dans la région.

La région est aussi une zone de conflits intercommunautaires récurrents, opposant généralement les populations autochtones et allogènes. Au cours des deux dernières décennies, plusieurs conflits violents ayant causé des pertes de nombreuses vies humaines ont été enregistrés dans la région. Les affrontements du 15 au 18 juillet 2013 entre les Konian et les Kpellè, d'une rare violence, ont fait 217 morts, 267 personnes portées disparues, 473 blessés et des dégâts matériels très importants<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Rapport d'évaluation conjointe de la situation humanitaire suite aux violences Intercommunautaires dans la région administrative de Nzérékoré, les 15, 16, 17 et 18 juillet 2013.

*Handwritten signature*

Bien qu'ayant des causes multiples, ces conflits sont nourris en grande partie par l'instrumentalisation des jeunes et la mauvaise gouvernance.

A la faveur du libéralisme, plusieurs partis politiques sont créés par des ressortissants de la région et le débat politique y est fortement ethnicisé<sup>11</sup>. Ces leaders politiques fondent leur stratégie de mobilisation sur les considérations ethniques, avec le risque d'exacerber des conflits inter communautaires latents.

A l'image de l'ensemble du pays, la situation actuelle de N'Zérékoré est caractérisée par les tensions autour de l'éventualité d'une nouvelle constitution qui pourrait permettre au Président actuel de briguer un troisième mandat. En Juin 2019, une tentative de manifestation des opposants à l'idée de cette nouvelle Constitution a été réprimée faisant un mort et plusieurs blessés. Depuis lors, la ville de N'Zérékoré a retrouvé une relative accalmie à la faveur d'un accord entre les autorités administratives, les Sages et les acteurs sociopolitiques interdisant toute manifestations concernant le changement constitutionnel. Cet accord local entre les acteurs sociopolitiques démontre leur prédisposition à maintenir un dialogue afin de conserver un climat apaisé et de cohésion sociale.

Cependant, répondant à l'appel du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) pour une manifestation le 14 octobre, plusieurs responsables et sympathisants du FNDC de Gueekédou et Yomou, deux préfectures de la région forestière, ont été arrêtés, jugés et certains condamnés à des peines de prisons. A la faveur des mesures de décrispation, une cinquante des personnes arrêtées ont été libérés fin novembre.

Dans un contexte régional déjà fortement caractérisé par un repli identitaire et des conflits inter communautaires latents, les tensions sociopolitiques autour de la perspective d'une nouvelle Constitution et les échéances électorales à venir pourraient facilement aboutir à des violences si les actions de prévention de conflits ne sont menées à la base.

### 1.3 Analyse des causes

Les crises violentes en République de Guinée prennent leur source dans plusieurs dynamiques qui se renforcent mutuellement : la mauvaise gouvernance, la faible redevabilité sociale<sup>12</sup> et un fort sentiment d'impunité nourrissent à leur tour l'effritement de la cohésion sociale et l'intolérance<sup>13</sup>.

**La faiblesse des Institutions républicaines** : le retour à l'ordre constitutionnel est récent et dénote de la fragilité de la construction des institutions telles que la Cour Constitutionnelle qui, par exemple, a récemment connu une crise interne ayant débouché sur la destitution de son Président. Sa conduite et ses décisions dans les prochaines élections doivent être indépendantes afin de restaurer la confiance des acteurs.

**La crédibilité des processus électoraux** : l'organisation des différentes élections en Guinée a systématiquement fait l'objet des contestations entre les acteurs en compétition. Les contentieux entre les partis au pouvoir et ceux de l'opposition se focalisent sur le fichier électoral, la composition de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et le cadre juridique dans lequel opèrent les acteurs électoraux. La prolongation du mandat de l'Assemblée Nationale élue en 2013 constitue également un contentieux permanent auquel s'ajoute la crainte d'un glissement du

<sup>11</sup> La région forestière est peuplée par une dizaine de groupes ethniques qui sont : Guerzé, Kissi, Konianké, Kono, Kouranko, Lélé, Malinké, Mano, Peul, Soussou, Toma

<sup>12</sup> Tel que dans les régions minières en Guinée maritime ou les régions aurifères en Haute Guinée, également soumises aux risques transfrontaliers ; [https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2017/09/SFCG-Guinee\\_Analyse-conflits-Ha-ute-Guine%CC%81e-VF-1.12.2016-1.pdf](https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2017/09/SFCG-Guinee_Analyse-conflits-Ha-ute-Guine%CC%81e-VF-1.12.2016-1.pdf)

<sup>13</sup> Tel qu'en Guinée forestière, [https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2018/11/RAPPORT-Evaluation-finale-GUI027\\_GUI028-VFF.pdf](https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2018/11/RAPPORT-Evaluation-finale-GUI027_GUI028-VFF.pdf)

JB  
GB

calendrier électoral de 2020. Depuis les élections communales de février 2018, la mise en place des conseils de régions, de quartier et de district reste controversée. A l'approche des élections prévues en 2020, les observateurs nationaux et internationaux s'inquiètent de la flambée des conflits violents et d'une remise en cause des acquis démocratiques.

**Les discours politiques partisans** : en raison de l'expérience démocratique récente du pays, les partis politiques sont en plein processus de développement qui se caractérise, entre autres, par une fragmentation importante avec plus de 150 partis politiques agréés. Beaucoup de partis sont organisés autour de personnalités plutôt que de programmes politiques. Dans le contexte guinéen, l'appartenance ethnique joue un rôle important dans le choix des électeurs et les leaders y tirent leur stratégie de communication, au détriment de la cohésion sociale.

**L'impunité** : les efforts déployés par la justice guinéenne pour enquêter sur les allégations de violation des droits ou encore les contentieux électoraux restent marginaux<sup>14</sup>, renforçant le sentiment d'impunité des populations et la défiance à l'égard de la Justice et de l'Etat. Selon les résultats de l'Enquête de Perception dans les Secteurs de la Justice et de la Sécurité, réalisée en 2018 dans le cadre du projet « *Appui au renforcement de la chaîne pénale et à la lutte contre l'impunité* » financé par le PBF, seuls 29% des populations guinéennes ont déclaré faire confiance au système de justice guinéen.<sup>15</sup>

**La pauvreté** : En dépit de ses richesses naturelles, la Guinée est classée au 175<sup>ème</sup> rang mondial sur 188 pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH) en 2018. La pauvreté est passée de 53% en 2007 à 55,2% (64,7% en milieu rural) en 2012 et les inégalités se sont accrues. L'accès aux services sociaux de base de qualité est faible avec de fortes disparités entre les villes et les campagnes : seulement 7% des ménages ont accès à électricité en milieu rural contre une moyenne nationale de 33,5%. La difficulté d'accès aux services sociaux de base reste la cause principale des revendications des populations qui débouchent souvent sur des violences pouvant entraîner des pertes en vies humaines et des dégats matériels. On assiste régulièrement à des remous sociaux organisés par des femmes et des jeunes pour revendiquer la fourniture d'électricité à Conakry et dans les zones minières ; à cela s'ajoutent les récurrentes grèves dans le secteur de l'éducation.

**Exclusion et instrumentalisation des communautés** : les conflits intercommunautaires sont généralement causés par l'accumulation des frustrations liées à l'exclusion, la mauvaise gouvernance, la méconnaissance de l'histoire commune de ces communautés par elles-mêmes, l'instrumentalisation politique des communautés ethnico-religieuses et la pauvreté.

Dans toutes ces situations, les jeunes femmes et jeunes hommes sont au cœur de la dynamique des conflits, en tant que victimes, et selon toute vraisemblance aussi en tant qu'auteurs des violences. Malgré leur poids démographique considérable, les jeunes hommes et femmes restent marginalisés sur les plans socioéconomiques et politiques. Les inégalités perçues par les jeunes peuvent jouer un rôle dans la capacité des leaders politiques à les instrumentaliser, en brandissant leurs espoirs de réduction des inégalités. Néanmoins, les jeunes sont des acteurs importants de la prévention et de la gestion des conflits. En effet, ils ont un accès unique à leurs pairs, leurs familles et d'autres membres de la communauté. Ils ont des compétences et des connaissances qui font d'eux des acteurs potentiels de paix et de cohésion sociale, qui sont cependant souvent négligées par les acteurs de leurs communautés. Ils ont besoins d'être outillés afin que leur potentiel d'acteurs de changement positif pour la société soit réalisé.

<sup>14</sup> Human Rights Watch, Guinea, Events of 2018, <https://www.hrw.org/world-report/2019/country-chapters/guinea>

<sup>15</sup> PNUD, Enquête de perception sur les réformes dans les secteurs de la justice, des forces de défense et de sécurité par les populations guinéennes

*J.S. G.N.*



#### 1.4 Analyse des acteurs

**L'Etat** : garant de la quiétude sociale, l'Etat est le premier responsable de la prévention et gestion des conflits. A ce titre, il a en charge le maintien de l'ordre public et la garantie de l'expression des libertés constitutionnelles. La politisation de l'administration et l'impunité des acteurs publics alimentent les conflits et décrédibilisent l'Etat au regard des citoyens qui contestent son autorité. L'administration qui incarne l'autorité de l'Etat est politisée et est accusée par une partie de la population comme partisan dans sa pratique de gestion des conflits. Au niveau de la justice, une enquête de perception réalisée en 2018 révèle que seuls 29% des répondants ont déclaré faire confiance au système de justice guinéen<sup>16</sup> en raison de son inefficacité et de l'impunité. 26% des guinéens ne font pas confiance à la Police et 55% lui font peu confiance<sup>17</sup>. Le défi pour l'Etat consiste à prendre véritablement le leadership et la coordination de toutes les initiatives de prévention de conflits et de préservation de la paix, en s'appuyant sur une administration non partisane et une justice équitable et efficace.

**Les partis politiques** : la plupart des conflits ayant entraîné des violences ont des liens très étroits avec les partis politiques, du fait de l'enracinement ethnique de la plupart d'entre eux. Les leaders politiques sont à la base de l'instrumentalisation des communautés, des jeunes et des femmes au moyen d'une communication basée sur le repli identitaire. Or, pour la construction de la cohésion sociale et la pérennisation de la paix, les partis politiques doivent éduquer leurs militants sur l'expression des libertés démocratiques dans le respect du cadre légal.

**Les jeunes** : Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2017, 77% de la population guinéenne ont moins de 35 ans : 32,5% (3 412 832) sont âgés de 15 à 34 ans dont 55% de jeunes filles et 45% de jeunes hommes. En Guinée forestière, les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent 31,5% de la population de la région (56% de jeunes filles et 44% de jeunes hommes)<sup>18</sup>. 83% des chômeurs en Guinée sont des jeunes et 61% des jeunes diplômés sont sans emploi : Cette tranche de la population jeune et éduquée est concentrée essentiellement à Conakry où le manque d'opportunité d'emplois, d'insertion et de participation à la vie sociopolitique sont parmi les causes principales du sentiment d'exclusion / marginalisation perçu par les jeunes qui s'expriment parfois par des actes de violence, contre des individus et par la destruction des infrastructures symboles de l'Etat : destruction des postes de police, attaque des véhicules administratifs, barricades sur les voies de circulation etc. Compte tenu de polarisation du débat politique, ces actes sont facilement assimilés comme commis par un groupe ethnique contre un autre.

Selon l'étude de base du projet d'appui à la participation des jeunes dans la gouvernance locale dans les 20 communes les plus conflictogènes, financé par le PBF, seulement 22,9% des jeunes déclarent avoir participé au processus de planification locale des actions de développement. Selon la même étude, 28% de jeunes filles contre 72% jeunes hommes affirment avoir participé aux rencontres de concertation avec les autorités locales. 68% de jeunes femmes n'ont pas connaissance du Plan National de Développement Économique et Social contre 32% des jeunes hommes. Ce qui démontre suffisamment la marginalisation de la couche juvénile dans les débats et décision de gestion publique. Cette perception d'exclusion des jeunes les prédispose à l'instrumentalisation par les acteurs politiques et les leaders communautaires qui les font croire que leurs exclusion et conditions de précarités sont imputables à l'autre camp politique ou communautaire, ce qui alimente l'animosité et les tensions.

<sup>16</sup> PNUD, Enquête de perception sur les réformes dans les secteurs de la justice, des forces de défense et de sécurité par les populations guinéennes

<sup>17</sup> Enquête sur la perception des services de la Police, septembre 2019.

<sup>18</sup> INS, Rapport d'analyse des données du RGPH3, décembre 2017

*Handwritten signature*

Le problème de l'emploi des jeunes et la culture de la citoyenneté est un problème plus global. Dans le cadre de ce projet, on s'intéressera à deux catégories de jeunes : i) les jeunes ayant de l'éducation, organisés en association et ou issus des partis politiques, capables de participer au dialogue inter générationnel et de mettre en œuvre des initiatives de prévention des conflits ; ii) les jeunes les plus marginalisés de la vie socio-économique et politique, potentiellement à risque et plus vulnérables à l'instrumentalisation des leaders politiques. Cette seconde catégorie sera ciblée pour les activités de haute intensité de main d'œuvre en période de tensions. Cette seconde catégorie des jeunes à risque seront identifiés sur la base des critères indicatifs suivants :

- Être âgé de 15-35 ans ;
- Jeunes reconnus violents ;
- Les jeunes diplômés sans emplois ;
- Les jeunes déscolarisés ;
- Les jeunes vendeurs et consommateurs de stupéfiants ;
- L'appartenance des jeunes à des bandes (clans, staffs, gangs, etc.) ;
- Être issu des quartiers identifiés comme à risque de conflits.

La première catégorie sera identifiée en Région forestière pour mettre en œuvre des initiatives de dialogue et de prévention des conflits, la seconde catégorie sera ciblée dans la capitale Conakry qui est l'épicentre de troubles en période électorale.

**Les femmes** représentent 51,7%<sup>19</sup> de la population totale. Malgré ce poids démographique, elles restent marginalisées sur le plan politique et économique. Seulement 26 des 114 sièges à l'Assemblée Nationale (22,8%) sont occupés par des femmes. Lors des dernières élections communales, seules 456 (soit 6,5%) femmes ont été élues sur plus de 7.000 conseillers communaux. « Les femmes représentent 49% de la population active en Guinée mais restent moins productives économiquement et gagnent moins que les hommes. Les femmes qui occupent un emploi dans le secteur formel gagnent 38% de moins que leurs homologues masculins<sup>20</sup> » Cette marginalisation et le désespoir qu'elle nourrit exposent les femmes aux risques d'instrumentalisation. En 2019, la Guinée a adopté la Loi sur la Parité entre homme et femme pour l'accès aux mandats électoraux et aux fonctions électives dans les institutions publiques. Les femmes ont démontré leur efficacité en matière de prévention et de gestion des conflits dans les crises antérieures. Depuis 2013, les femmes et les jeunes filles se sont particulièrement illustrées sur ce chantier à travers deux grandes coalitions nationales, la *Coalition des femmes et filles de Guinée pour le dialogue, la consolidation de la paix et le développement* (COFFIG), la *Coalition Nationale de Guinée pour le Droit et la Citoyenneté des Femmes* (CONAG-DCF). Outre ces initiatives portées par des femmes, d'autres structures féminines de la société civile se mobilisent pour assurer les opérations de monitoring, d'alertes de conflits en période électorale. Les ISP s'appuieront sur leurs capacités de monitoring et d'alerte, ainsi que sur la médiation.

**La société civile :** La société civile est encore à la recherche de son rôle dans le système démocratique et peine à rassembler et fédérer les priorités et les demandes des populations. La proximité de beaucoup d'organisations de la société civile (OSC) avec les partis politiques les a discréditées aux yeux des populations. Par ailleurs, la pluralité des organes de presse (radio, télévision, presse en ligne et réseaux sociaux) est à la fois une avancée significative dans le processus démocratique en Guinée, mais elle pose aussi certains défis, voire des menaces à la paix sociale. Bien que les médias contribuent à l'information et l'éducation du public, certains attisent les tensions politiques et ethniques. Nombre de journalistes ne maîtrisent pas les règles professionnelles et éthiques du métier surtout en période électorale.

<sup>19</sup> Source : RGPH3, 2014

<sup>20</sup> Banque Mondiale, Guinée, les avantages économiques d'une société soucieuse de l'égalité des sexes

*Ch...*

### 1.5 Les opportunités et capacités pour la Paix

Conscient de la nécessité de renforcer la cohésion sociale et consolider la paix, le Gouvernement guinéen a adopté en 2019, la « *Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et Renforcement de la Citoyenneté* ». Le processus d'élaboration de cette stratégie, soutenu par le PBF, a été participatif et inclusif et ce document constitue désormais le cadre stratégique d'orientation et de coordination de tous les efforts en faveur de la pérennisation de la paix.

Malgré la fracture sociale interne et un environnement sous régional troublé de conflits armés, la Guinée a réussi jusqu'à présent à ne pas basculer dans le chaos. Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits, le rôle croissant joué par la société civile dans la prévention des conflits, les multiples structures communautaires de prévention et de gestion des conflits et l'engagement des acteurs politiques guinéens pour le dialogue ont permis d'éviter que le pays ne bascule vers une violence généralisée comme dans d'autres pays de la sous-région. A la faveur du retour à l'ordre constitutionnel et des progrès significatifs dans la construction d'un Etat de droit, il y a lieu de mieux coordonner et renforcer ces forces motrices pour la paix.

En région forestière, il existe plusieurs types d'infrastructures sociales de paix (ISP), à caractère traditionnel et / ou mises en place par des projets et la société civile. Avec le soutien du PBF, ces ISP avaient été identifiées et mises en synergie d'action dans une cinquantaine de communes les plus à risque de conflits. Appelées « Synergies communales ou préfectorales pour le Paix » (SYCAP, SYPAP), elles sont un cadre de dialogue et de concertation entre les différents acteurs impliqués dans la prévention des conflits et ont pour mission de :

- Prévenir, gérer et résoudre pacifiquement les différents conflits qui surviennent dans les collectivités locales ;
- Etablir des espaces ou des cadres de dialogue et de concertation entre les différents acteurs socio-politiques, ou des parties en conflit en vue du maintien d'un climat de paix, de sécurité et de cohabitation pacifique dans la localité à travers des actions de sensibilisation, de négociation, de médiation ou de plaidoyer ;
- Renforcer le climat de paix, de sécurité et de confiance entre les différentes entités sociales de la région.

Mises en place en 2015, la plupart des SYCAP survivent encore malgré les difficultés opérationnelles et de coordination dans les communautés de la région forestière et contribuent à la prévention et la gestion des conflits. Ce projet consolidera ces ISP et permettra d'opérationnaliser l'architecture nationale de paix qui sera pilotée par le Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale, notamment par leur mise à niveau, leur capacitation et une meilleure coordination de leurs activités de prévention et résolution des conflits. Ces synergies permettront d'expérimenter un système d'alerte précoce coordonné par une « *Architecture nationale de Paix* ».

### 1.6 Alignement avec les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et appropriation nationale

Le « *Projet d'Appui à la Prévention des Conflits en période électorale et à la Pérennisation des Synergies Locales des Acteurs pour la Paix en Guinée Forestière* » contribue à l'ODD 16, « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ».

46/2017

Au niveau national, le projet est étroitement aligné au Plan National de développement économique social (PNDES) et contribue aux résultats stratégiques 1, 2 et 5, respectivement «*L'état de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés*», «*L'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable*» et «*L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés*».

De même pour les Nations Unies, le projet d'appui à la réalisation de l'Effet 1 de l'UNDAF qui stipule : «*D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'Etat de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'Homme*».

Enfin, le projet va appuyer la mise en œuvre de la *Stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté* (SNPC-RC), notamment la mise en place de l'ANP et son opérationnalisation en région forestière.

### **1.7 Complémentarités avec d'autres projets :**

Le PBF développe actuellement sa programmation 2019-20, qui inclut deux autres projets:

- Le renforcement du dialogue et de la participation politique inclusifs qui vise à apaiser les tensions durant la période électorale
- L'Appui au renforcement et à l'accès au service public de la justice judiciaire et électorale visant à adresser les problématiques de contentieux électoral, de justice et d'impunité.

Le projet d'appui à la prévention des conflits en période électorale et à la pérennisation des synergies locales des acteurs pour la paix en Guinée Forestière est complémentaire à ces deux projets.

Aussi, le PBF a financé un *Projet d'appui à la participation des jeunes hommes et femmes à la gouvernance locale dans 20 communes conflictogènes de Guinée*. Ce projet inclut deux communes de la région forestière et une complémentarité sera établie avec le présent projet, à travers les conseils locaux des jeunes mis en place dans ces communes.

Enfin le projet va bâtir sur les acquis du *Programme prioritaire d'appui aux initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la Paix en Moyenne Guinée et en Guinée Forestière (ID 00092396)* qui a permis la mise en place en Guinée forestière les synergies des acteurs de paix au niveau communal, préfectoral et régional. Ces Synergies, qui sont toujours en activité grâce notamment au *Projet d'appui au renforcement des initiatives locales des jeunes pour la consolidation de la paix en Guinée*, sont des éléments centraux de la coordination des ISP en Guinée Forestière, et apparaissent comme une opportunité pour renforcer leur impact en cette période électorale.

D'autre part, le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV), appuyé par la Banque Mondiale, travaille également à la mise en place d'un système d'alertes précoces et de réponses rapides au niveau communal. Le projet proposé complète donc ces initiatives et a été développé en tenant compte de leurs résultats – réussites et défis – afin qu'il puisse contribuer à la prévention des conflits en période électorale de façon efficace.

Ces efforts, ainsi que l'existence d'une société civile qui se professionnalise et se structure, sont autant d'opportunités pour le PBF, en partenariat avec le PNUD et *Search For Common Ground - Guinée* de soutenir les initiatives locales de prévention des conflits menées par les ISP et les jeunes, notamment en période électorale.

66 JY

1.8 Un résumé des interventions existantes dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
IRF 232/ Appui au dialogue et participation politiques inclusifs en Guinée 01/2018 – 12/2019	PBF – 826.789 \$US	Dialogue et médiation de haut niveau pour la paix	Ce projet vise le dialogue de haut niveau
IRF/201 Appui au renforcement de la chaîne pénale et à la lutte contre l'impunité en Guinée 12/2017 – 12/2019	PBF – 1.700.000 \$US	Renforcement de la chaîne pénale	Complémentaire : renforce le secteur de justice qui est l'une des causes des conflits.
IRF/264 Projet d'appui à la participation des jeunes hommes et jeunes femmes à la gouvernance dans les 20 communes les plus conflictogènes de la Guinée 12/2018 – 05/2020	PBF – 1.442.360 \$US	Planification sensible au conflits et participation des jeunes à la gouvernance locale	Complémentarité dans deux communes : Diécké et Beyla Commune Urbaine.
IRF/289 Appui à l'amélioration de la gouvernance des services de police 12/2018 – 06/2020	PBF – 1.200.000 \$US	Renforcement des mécanismes de redevabilité de la Police	Complémentarité à travers la police de proximité
IRF/233 Projet d'appui au renforcement des initiatives locales des jeunes pour la consolidation de la paix en Guinée 02/2018 – 07/2019	PBF – 850.000 \$US	Dialogue et concertation communautaire pour la paix.	Le projet est terminé mais les acquis permettront de bâtir les interventions de ce projet-ci, dans certaines communes
IRF/224 Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les zones à risque de Guinée 01/2018 – 12/2019	PBF – 1.531.063	Prévention des conflits dans les zones à risque de radicalisation	
IRF/290 Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels 01/2019 – 06/2020	PBF 1.500.568 \$US	Prévention des conflits dans les zones à risque de radicalisation	Complémentarité dans la préfecture de Beyla à travers les cadres de concertation mis en place par le projet
Prévention des conflits dans les actions de développement au niveau communautaire à travers un système intégré d'information	SPF-ANAFIC Banque mondiale	Alerte précoce	Complémentarité à travers l'opérationnalisation du mécanisme national d'alerte précoce

(14/18)

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

### a) Brève description du contenu du projet

Le Projet représente une opportunité de : i) renforcer le dispositif national de prévention et de résolution des conflits communautaires et électoraux, ii) d'offrir des possibilités d'emploi aux jeunes à travers les activités de HIMO à Conakry et optionnellement à N'Zérékoré, iii) de participation des jeunes dans la vie de leurs localités, notamment la prévention et la transformation pacifique des conflits. Il vise à améliorer le cadre de coordination des actions de prévention et de résolution des conflits et à renforcer le rôle des jeunes et des femmes dans la promotion de la paix et la cohésion entre les différentes communautés de la région forestière et de transformer pleinement les jeunes en acteurs de paix à Conakry en période électorale.

Le projet s'articule autour de trois composantes principales qui correspondent, chacune, aux trois résultats attendus.

#### **Résultat 1 : Les synergies locales des acteurs de la paix sont structurées, mieux coordonnées et contribuent à la prévention et à la résolution des conflits en région forestière, en particulier pendant la période électorale**

Ce premier résultat vise au renforcement des mesures de prévention et de résolution des conflits à travers la restructuration et une meilleure coordination des Synergies locales des acteurs de Paix en région forestière.

*Produit 1.1: Les synergies des acteurs de la Paix des sept préfectures de la Région Forestière sont restructurées et redynamisées.*

#### Activité 1.1.1: Réaliser deux enquêtes de perception

Deux enquêtes de perception des communautés seront menées en début et en fin de projet. Ces enquêtes permettront d'évaluer les connaissances et les perceptions des communautés vis à vis des synergies, et de leur efficacité en particulier. Ces enquêtes informeront les activités de renforcement des synergies. Ces enquêtes de perception seront financées par le budget du Secrétariat permanent du PBF en Guinée.

#### Activité 1.1.2: Faire un état des lieux des SYCAP, SYPAP et SYRAP et identifier les initiatives parallèles de prévention et de résolution des conflits

Toutes les synergies (SYRAP, SYPAP, SYCAP) seront évaluées, afin de faire un état des lieux de leurs capacités, état de fonctionnement, défis et bonnes pratiques. Cette activité, combinée aux résultats de l'enquête de perception, informera le programme de redynamisation des synergies. Pour capitaliser sur cette activité, le projet identifiera également les initiatives isolées de prévention et de résolutions des conflits déployées par les ISP, afin de mieux les intégrer aux efforts menés par les synergies.

#### Activité 1.1.4: Redynamiser et améliorer la coordination des synergies des acteurs de paix dans la région.

Sur la base de leur évaluation, les synergies seront restructurées et leur cadre opérationnel sera mieux coordonné. La restructuration permettra aux synergies de se doter des procédures opérationnelles harmonisées et mieux élaborées afin d'améliorer leurs performances dans la prévention et la résolution des conflits dans les sept (7) préfectures de la région. Des échanges entre les synergies des différentes préfectures et entre les différents niveaux de synergie seront organisés afin de partager les bonnes pratiques.

46 JS

*Produit 1.2: Les Synergies locales disposent d'outils harmonisés et appropriés, et leurs capacités sont renforcées*

Activité 1.2.1: Élaborer un référentiel (cahier des charges) sensible aux conflits et aux droits de l'homme sur le rôle des Synergies locales des acteurs de la Paix ;

Le nouveau cadre opérationnel permettra de construire un référentiel de gestion des conflits avec une meilleure implication des autres acteurs locaux (notables, leader religieux, les associations des jeunes et des femmes) pour faire face particulièrement aux conflits en période électorale.

Activité 1.2.2: Former les synergies sur le référentiel ;

Les membres des synergies locales des acteurs de paix seront outillés sur le référentiel sensible aux conflits et aux droits de l'Homme. Cet exercice pratique permettra aux bénéficiaires de s'approprier l'outil et de s'en servir dans leurs activités quotidiennes pour accroître leur efficacité dans l'action. Les membres des synergies seront également outillés pour renforcer le plaidoyer et les interactions avec d'autres acteurs non moins importants du dispositif local tels que les autorités locales et les associations et groupements non membres des synergies. Un guide/ manuel de facilitation sera élaboré dans ce sens et mis à la disposition des acteurs concernés

*Produit 1.3: Les acteurs locaux renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale*

Activité 1.3.1: Conduire de manière participative les exercices d'analyse des conflits dans les 7 préfectures de la région forestière ;

Un processus itératif d'analyse des conflits (conflit seans) sera mis en œuvre de manière participative avec les acteurs locaux, les jeunes et femmes des différentes localités ciblées afin de mieux comprendre les dynamiques actuelles des conflits, en formuler de meilleures solutions pour circonscrire potentiels risques qui se présentent. Ces études permettront de ressortir les potentielles sources de conflits notamment celles liées au processus électoral, les acteurs impliqués et leurs rôles, les facteurs d'aggravation/ atténuation de ces risques, les conséquences et pistes de solution durables.

Activité 1.3.2: Soutenir le dialogue inter acteurs dans les communautés pendant la période électorale ;

Des dispositions idoines seront prises pour renforcer le dialogue et l'interaction des différents acteurs, mais aussi pour informer et outiller les leaders locaux, les femmes et jeunes des localités cibles sur les attitudes et démarches à entreprendre pour la préservation de la paix et la prévention des conflits et violences communautaires et électorales.

Activité 1.3.3 Soutenir le développement par les jeunes de produits média ;

Les jeunes seront soutenus dans la production de produits média, dans le but de renforcer leur rôle et celui des femmes au sein de leurs communautés pour promouvoir leur intégration sociale et la cohésion intergénérationnelle et intercommunautaire.

**Résultat 2 : Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques.**

Le second résultat vise la réduction des violences en période électorale à travers une implication accrue des jeunes et des femmes en région forestière et la participation des jeunes dans les activités

GB JS

d'intérêt public à haute intensité de main d'œuvre dans les communes de Conakry afin de les transformer en acteurs de paix.

*Produit 2.1 Les associations de jeunes membres des Synergies mettent en place des initiatives de prévention et de gestion des conflits en période électorale*

Activité 2.1.1: Former les jeunes hommes et jeunes femmes sur le processus électoral et la prévention et gestion des conflits en période électorale ;

Afin de renforcer le rôle des jeunes et des femmes au sein des synergies (SYRAP, SYPAP, SYCAP) et des Infrastructures sociales de paix (ISP), les jeunes et les femmes parmi les membres des synergies seront mieux outillés pour mener activement des actions de prévention et de résolution des conflits. Pour chaque ISP, 10 jeunes (dont au moins 50% de jeunes femmes) seront identifiés et formés sur le monitoring des conflits électoraux pour identifier les risques de violences / conflits et définir des pistes d'actions qui s'inscrivent dans une dynamique de prévention des conflits et d'atténuation des tensions entre les acteurs et sujets électoraux.

Activité 2.1.2: Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action des jeunes hommes et jeunes femmes pour la prévention / résolution des conflits ;

A l'issue des activités de renforcement des capacités, l'équipe du projet soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action des jeunes hommes et jeunes femmes pour la prévention / résolution des conflits pour leur permettre d'implémenter les nouvelles capacités et compétences acquises à cet effet. Par cette activité, le projet contribuera ainsi à la mise en œuvre de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité sur la participation des jeunes à la Paix et à la Sécurité.

***Produit 2.2: Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurées***

Activité 2.2.1: Identifier et appuyer les initiatives de prévention des conflits et préservation de la paix menées par les femmes ;

Les initiatives de prévention des conflits et préservation de la paix menées par les femmes dans la région seront répertoriées et accompagnées en tant que catégorie d'acteurs et parties prenantes des synergies des acteurs de la paix. Le projet facilitera leur restructuration et leur mise en réseau afin de développer une synergie plus large. Des rencontres de partage d'expérience (au moins 1 fois) entre les initiatives des femmes des 7 préfectures de la région forestière seront organisées afin de mieux capitaliser les bonnes pratiques en matière de prévention et résolution des conflits.

Activité 2.2.2: Vulgariser la résolution 1325 et renforcer le rôle des femmes de la région forestière sur les dynamiques sous régionales de prévention des conflits et préservation de la paix

Le projet accompagnera la vulgarisation de la résolution 1325 en vue de renforcer les rôles des femmes de la région forestière sur les dynamiques sous régionales de prévention des conflits et préservation de la paix.

Activité 2.2.3: Appuyer les rencontres de partage d'expérience entre les initiatives des femmes des 7 préfectures de la région forestière ;

ca 75



**Produit 2.3: 500 jeunes (250 femmes et 250 hommes) deviennent des acteurs de paix à travers les activités de haute intensité de main d'œuvre et d'une éducation à la citoyenneté en période électorale dans la zone spéciale de Conakry**

Activité 2.3.1: Identifier avec les communes les activités prioritaires de HIMO sur des besoins d'intérêts publics ; Activité 2.3.2: Identifier les jeunes potentiellement manipulables par les leaders politiques dans les communes cibles ;

Les jeunes filles et jeunes garçons, susceptible d'être instrumentalisés par des leaders politiques pour commettre des actes de violence en période électorale seront identifiés dans les communes de Conakry, afin de les sensibiliser sur la paix et les engager dans les activités HIMO.

Activité 2.3.3: Former les jeunes sur l'approche HIMO, la méthode 3X6 et l'éducation à la citoyenneté ; Activité 2.3.4: Réaliser les travaux HIMO ;

Les jeunes seront formés à l'approche HIMO et à l'éducation à la citoyenneté et seront soutenus pour réaliser les travaux d'intérêt public en HIMO. 500 jeunes bénéficiaires (50% de filles) seront aussi identifiés et formés sur la méthode 3X6 et l'éducation à la citoyenneté pour faciliter la mise en œuvre des activités HIMO.

Grâce à un renforcement de capacités axé sur les travaux d'intérêt public et l'éducation à la citoyenneté, les jeunes susceptibles d'être instrumentalisés politiquement seront outillés pour devenir pleinement des acteurs de paix et de cohésion sociale, notamment dans la préservation de la paix en période électorale.

L'approche 3x6 est une réponse conçue par le PNUD pour assurer la réintégration harmonieuse des personnes affectées par des conflits ou exclues par des inégalités structurelles d'une société. Elle permet de redynamiser l'économie locale et communautaire par la création d'emplois temporaires et d'opportunités économiques, et a introduit des dimensions novatrices de consolidation de la paix.

Il s'agit de faciliter l'épargne individuelle, d'animer la cohésion sociale à travers des activités économiques collectives et d'engager d'autres acteurs dans des joint-ventures économiques basées sur l'épargne collective. Dans la mise en œuvre des activités de HIMO, cette approche comprend trois phases : i) phase d'inclusion; ii) phase d'appropriation ; iii) phase de durabilité.

La phase d'inclusion consiste à : i) identifier les bénéficiaires, ii) les former sur les notions de citoyenneté, prévention et gestion des conflits et la cohésion sociale, iii) réaliser les activités HIMO, avec la mise en place d'une épargne individuelle des jeunes bénéficiaires.


La phase d'appropriation permet aux jeunes bénéficiaires de se constituer en Groupements d'intérêt économiques (GIE) ou de travailler individuellement sur leur projet d'insertion. Ils identifieront ainsi leurs activités génératrices de revenus et monter des plans d'affaires. Sur la base de leurs plans d'affaires, les jeunes bénéficieront d'un financement constitué de leur propre épargne et d'une contribution en subvention.

Dans la phase de durabilité, les jeunes bénéficieront d'un appui conseil pour la maîtrise de leurs activités ainsi que le fonctionnement organisationnel de leur GIE.

Cette approche a été expérimentée avec succès dans le cadre du « *Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* » financé par le PBF et ce projet bâtira sur les acquis et les leçons apprises.

Les jeunes pourront ainsi participer à résolution des problèmes de leurs communautés et démontrer leur potentiel à être des acteurs de paix et de développement.

Activité 2.3.5: Appuyer les initiatives de sensibilisation par les jeunes sur la citoyenneté et la paix ;

64 

Les jeunes bénéficiaires des activités de réinsertion socioéconomique seront ensuite accompagnés dans la conception et la mise en œuvre des plans d'actions de sensibilisation de leurs pairs qui n'ont pas participé au processus.

**Résultat 3 : L'Architecture Nationale de Paix est mise en place et renforce les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits en Guinée Forestière.**

Ce troisième résultat vise la mise en place de l'Architecture Nationale de Paix et son opérationnalisation en Guinée Forestière.

*Produit 3.1: ANP est mise en place au niveau national et opérationnelle en région forestière*

Le projet apportera un appui qui permettra d'amener tous les acteurs clés à travers un atelier national à définir de manière participative un cadre conceptuel et mettre en place l'ANP, conformément aux orientations du Gouvernement définies dans la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et Renforcement de la Citoyenneté (SNPC-RC). Cet atelier regroupera les principaux acteurs des différentes régions du pays, les institutions publiques et partenaires au développement intervenant dans le domaine de la prévention et la résolution pacifique des conflits. Ainsi, les résultats de cette consultation permettront de définir l'Architecture Nationale de la Paix en Guinée (définition, cahier de charges, organigramme, etc.) qui sera mise en place. Ce cadre opérationnel de l'ANP fera l'objet de validation par tous les acteurs pour rendre sa mise en place effective. En Guinée Forestière, l'ANP sera représentée par la SYRAP, elle-même soutenue par 7 SYPAP dont une par préfecture et 42 SYCAP dont 6 par préfecture.

Le projet va se reposer sur les synergies déjà existantes appuyées dans la première composante du projet afin d'expérimenter le mode opératoire de l'ANP en Guinée Forestière.

*Produit 3.2: Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives est mis en place et opérationnel en région forestière.*

Un mécanisme intégré et dynamique de collecte des alertes de conflits, à travers les ISP, sera mis en place pour soutenir le cadre de rapportage des risques de conflits et la mobilisation pour la résolution des conflits dans le pays. Ce mécanisme s'appuiera sur les autres systèmes d'alerte existants (WANEP, SEARCH, CEDEAO...) afin de mieux capitaliser les expériences locales. Pour garantir les conditions de pérennité et de durabilité, l'ANP ainsi que le mécanisme de collecte et de reporting des alertes seront développés sous la tutelle du MCUN. La mise en place de l'ANP et son mécanisme opérationnel permettra de mieux coordonner les efforts de prévention et de résolution des conflits et garantir ainsi les périodes électorales apaisées dans le pays. Les activités suivantes seront mises en œuvre :

Activité 3.2.1 : Concevoir un outil de collecte, d'analyse et de reporting des alertes ;

Activité 3.2.2 : Définir un mécanisme de réponse aux alertes ;

Activité 3.2.3 : Produire et diffuser deux rapports d'analyse des alertes et des conflits de la région forestière.

**Résumé :** Les trois résultats du projet sont complémentaires du fait que le premier restructure et assure la coordination au niveau régional de l'ensemble des synergies existantes, le second résultat permettra de renforcer le rôle d'acteurs de paix des jeunes femmes et jeunes hommes et les transformera en acteurs de paix, tandis que le troisième mettra en place une Architecture au niveau national qui va mettre à l'échelle l'ensemble des expériences des deux premiers résultats en Guinée Forestière. Cette forte complémentarité des trois résultats garantira la réduction des cas de conflits et violences associées et favorisera la tenue d'élections apaisées à Conakry et en région forestière.

Toutes les actions à développer dans le cadre du projet s'appuient sur la Stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté élaborée avec l'appui du PBF. C'est en cela qu'une Architecture nationale de Paix sera mise en place au niveau national et opérationnalisée en région forestière avant un passage à l'échelle. Cette stratégie, dans son objectif 1.1 prévoit : « La population, en particulier les jeunes et les femmes participent activement à la gestion de la chose publique à tous les niveaux. L'adhésion des populations guinéennes aux différents projets de développement est un impératif pour leur réussite et la quiétude au sein de la société. Cette adhésion passe par leur implication effective dans l'ensemble du processus de prise de décision et leur accès à l'information sur la gestion des ressources publiques. Plus particulièrement, les jeunes et les femmes ne doivent plus rester de simples cibles des politiques publiques, ils doivent désormais devenir des acteurs incontournables dans la formulation et l'exécution des politiques de développement dans le pays ». A travers la réalisation des travaux d'intérêts publics en HIMO, le projet promeut la participation des jeunes et des femmes dans la prévention et la gestion des conflits par le biais des activités socioéconomiques favorisant la cohésion sociale et le dialogue intergénérationnel.

#### b) Théorie du changement pour le projet

Le changement recherché dans le cadre de ce projet se base sur les hypothèses suivantes :

- Si les Synergies locales des acteurs pour la paix sont en mesure de mieux prévenir et adresser les conflits dans un cadre coordonné au sein des communautés en région forestière, y compris en période électorale ;
- Si l'Architecture Nationale de Paix est mise en place et opérationnalisée en Guinée Forestière ;
- Si les associations de jeunes s'investissent davantage dans la prévention et la résolution des conflits en période électorale grâce notamment à un dialogue intergénérationnel ;
- Si le potentiel des jeunes filles et jeunes garçons à devenir des acteurs de paix est mis en valeur à travers leur participation aux actions citoyennes d'intérêt public dans les communes de Conakry et N'Zérékoré, en particulier en période électorale ;
- Alors les tensions liées aux périodes électorales en Guinée Forestière et à Conakry seront réduites ;
- Parce que les capacités de résilience aux conflits en Guinée Forestière seront renforcées et les conflits spécifiques à la période électorale mieux adressées par des mécanismes coordonnés et fédérés.

4/12/05

c) **Cadre des résultats du projet**

Voir annexe B

d) **Le ciblage des bénéficiaires**

Directement, le projet touchera dans son volet HIMO à Conakry, 500 jeunes de moins de 35 ans dont 250 filles potentiellement aptes à devenir des acteurs de paix et de cohésion sociale.

Dans son volet ISP, consacré à la Guinée forestière, il touchera, 25 associations des femmes, 280 jeunes filles et garçons (à travers des séries de formations), 10 associations de jeunes engagées dans la prévention et gestion des conflits à raison de deux par préfecture, 10 associations de femmes (+ de 35 ans) engagées dans la prévention et gestion des conflits à raison de deux par préfecture, 490 personnes impliquées dans les 42 SYCAP, les 7 SYPAP et une SYRAP établie à N'Zérékoré, le chef-lieu de la région.

Le projet bénéficiera ainsi directement à 3.680 personnes, 1764 femmes et 1916 hommes, répartis comme suit selon les principales activités :

Principales activités	Types de bénéficiaires	Effectif ciblé	Femmes	Hommes
Infrastructures sociales de Paix : état des lieux, redynamiser, former et améliorer la coordination	Membres des SYCAP, SYPAP et SYRAP (20 x 50).	1000	300	700
Dialogue inter acteurs dans les communautés	Autorités administratives, élus locaux, leaders traditionnels, Jeunes et femmes (49x 30)	1470	735	735
Formation des jeunes sur le processus électoral	Jeunes Hommes et jeunes femmes	100	50	50
Appui aux initiatives féminines de prévention des conflits ;	Femmes, membres des associations féminines	180	180	0
Vulgarisation de la résolution 1325	Femmes : membres des OSC, cadres des services déconcentrés, femmes élues locales	200	180	20
Appui à la mise en œuvre des plans d'action des jeunes pour la prévention des conflits	Jeunes membres des OSC	180	54	126
Les jeunes à risque sont reconvertis en vecteur de paix à partir des activités HIMO	Jeunes hommes et jeunes femmes	500	250	250
Architecture nationale de Paix	Membres de l'AN, le MCUN et le MATD	50	15	35
<b>Total bénéficiaires directs</b>		<b>3 680</b>	<b>1 764</b>	<b>1 916</b>

40 JB

A ces bénéficiaires directs cités ci-dessus, s'ajoutent les institutions comme les Ministères (Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation), les autorités communales, préfectorales et régionales de la Guinée Forestière qui sont des **bénéficiaires indirectes** de ce projet.

En plus des bénéficiaires directs identifiés, les produits médias de Search for Common Ground toucheront 30 à 35% de la population des zones cibles comme **bénéficiaires indirects** à travers les émissions radio et/ou TV, soit un effectif de 649 282 personnes dont 334 725 femmes et 314 557 hommes.

Les jeunes filles et garçons visés par le HIMO seront identifiés en lien avec le « *Projet Renforcement du dialogue et de la participation politique inclusifs pour des élections apaisées* » et de celui du « *projet d'appui à l'autonomisation, de réinsertion sociale et du renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* » clôturé en Juin 2019, sur la base des critères suivants :

- Être âgé de 15-35 ans ;
- Jeunes reconnus violents par les CLSPD<sup>21</sup> ;
- Les jeunes diplômés sans emplois à risque de violence ;
- Les jeunes déscolarisés ;
- Les jeunes vendeurs et consommateurs de stupéfiants ;
- L'appartenance des jeunes à des groupes marginaux (clans, staffs, gangs, etc.) ;
- Être issu des quartiers identifiés comme à risque de conflits.

La combinaison de ces critères permettra de d'identifier les jeunes à risque disposant d'un potentiel à devenir des acteurs de Paix.

Le projet impliquera tous les acteurs locaux dans le processus d'identification des jeunes filles et jeunes garçons qui seront les bénéficiaires directs du projet. Il s'agit des élus locaux, les Chefs de quartiers, les associations de jeunesse dans les quartiers, les comités des jeunes des principaux partis politiques, les CLSPD, etc. Ces acteurs locaux seront impliqués dans une analyse détaillée de chaque quartier identifié à risque et les solutions appropriées à mettre en œuvre.

Pendant ce processus, le projet se fera la devoir d'expliquer à d'autres jeunes qui ne seront pas retenus les opportunités existantes pour faciliter leur insertion socioprofessionnelle, notamment : la « Finance inclusive », le « YouthConnekt », « ASCAD<sup>22</sup> », BOCEJ<sup>23</sup>, etc.

Cette identification sera inclusive et participative et tiendra compte des principes de Do No Harm et de la sensibilité aux conflits dans les zones cibles afin d'assurer que le projet ne cause aucun risque qui affecterait le contexte déjà fragile.

### III. Gestion du projet et coordination

#### a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

<sup>21</sup> Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance

<sup>22</sup> Agence de service civique et d'action pour le développement

<sup>23</sup> Booster les compétences pour l'employabilité des Jeunes

44/89

Les organisations bénéficiaires (récipiendaires) sont le *PNUD* (Chef de file) et *Search for Common Ground*.

### **PNUD - Brève présentation**

Le PNUD est l'agence de développement des Nations Unies dont la mission est d'aider les gouvernements et les communautés à identifier et à mettre en œuvre leurs propres solutions aux défis de développement nationaux et mondiaux. Etabli depuis 1975, le PNUD est un partenaire fiable et de longue date de la Guinée. En ligne avec le Plan national de développement économique et social de la Guinée (PNDES-2016-2020), l'objectif primordial du programme de pays pour la période 2018-2022 est de contribuer à accroître la résilience aux chocs économiques, environnementaux et sociaux, de favoriser une croissance économique plus inclusive et plus durable, de favoriser des institutions nationales plus responsables et d'accroître la participation et le contrôle citoyen et renforcer la paix et la cohésion sociale, rompant ainsi le cycle de la pauvreté persistante et des vulnérabilités aux chocs. Le PNUD est l'un des partenaires clé de la Guinée dans le domaine de la consolidation de la Paix au cours des dix dernières années. Le processus d'élaboration et validation technique de la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Renforcement de la Citoyenneté, a été réalisé par le PNUD sous le leadership du MCUN.

**Search for common ground** est une organisation non gouvernementale internationale œuvrant pour la transformation des conflits. Depuis 36 ans, nous soutenons des sociétés à travers le monde pour qu'elles trouvent des alternatives à la gestion des conflits. Notre mission est de transformer la manière dont le monde traite les conflits, en s'éloignant des approches contradictoires pour aboutir à des solutions coopératives. Nous nous efforçons de construire une paix durable en travaillant avec toutes les parties au conflit. Pour ce faire, nous utilisons l'« *Approche Common Ground* »: nous modifions les interactions quotidiennes entre groupes de personnes hostiles, en leur fournissant les outils nécessaires pour renforcer leur communauté grâce à des solutions communes aux problèmes.

Actif en Guinée depuis en 2001, Search compte actuellement une équipe de 51 personnes, dont 45 nationaux, qui s'emploient à mettre en œuvre des solutions de paix durables. Nos objectifs sont : 1) soutenir un dialogue et renforcer la confiance entre les acteurs sociaux et les acteurs étatiques afin de stimuler la gouvernance et la redevabilité, 2) promouvoir une identité commune et la coexistence pacifique pour renforcer l'unité et la réconciliation à tous les niveaux, 3) renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels et lutter contre les inégalités basées sur le genre. Nos projets couvrent l'ensemble du territoire guinéen. Nous avons deux bureaux principaux à Conakry et à N'Zérékoré, deux bases de terrain (Labé et Kankan) et 6 agents de terrain répartis à travers différentes préfectures.

92 JS

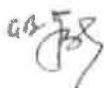
Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Search For Common Ground	2.744.042 USD	CSOCSO, GIZ, EU, USAID	Conakry, N'Zérékoré (bureaux permanents) Labé, Kankan (bases terrain)	51: personnel au total 33: Conakry 10: N'Zérékoré	-M&E team en Guinée  -Une équipe de média composée de journalistes formés à l'Approche Common Ground (ACG) pour la transformation des conflits  -Des agents terrains déployés à travers le pays et formés sur l'ACG et ayant une expertise de travail avec les jeunes, les autorités locales, nationales, les communautés et les acteurs religieux, entre autres.  -Expertise locale sur les mécanismes d'alertes précoces et réponse rapide, la problématique des jeunes et du genre dans le cadre de la prévention des conflits
PNUD	19.561.947 USD	Fonds propres PBF Japon GEF Union européenne	Conakry, Boké, Labé, Mamou, Kankan, N'Zérékoré.	166 au total, dont 25 dans la zone du projet	Un Team Leader Gouvernance et Consolidation de la Paix ; Un chargé de Programme Gouvernance ; Un expert national suivi évaluation ; Un expert national société civile ; Un expert national en développement communautaire ; Un animateur communautaire.

#### Autres Partenaires :

Les ONG ACORD (*Association de coopération et de recherche pour le développement*) et WANEP (*West Africa Network for Peacebuilding*) mettent en œuvre le *Projet d'appui au renforcement des initiatives locales des jeunes pour la consolidation de la paix en Guinée*, financé par le PBF (IRF-233). Dans le cadre de ce projet ACORD et WANEP ont mis en place un système d'alerte précoce dans 18 communes. Le projet aura donc une collaboration technique et une coordination opérationnelle avec ces deux ONG<sup>24</sup>.

**Le Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité nationale (MCUN)** est l'ancrage institutionnelle du projet. Le MCUN a pour mission, entre autres de : (i) Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté ; (ii) Définir et mettre en œuvre la politique nationale en matière de promotion et de protection des droits de l'homme; (iii) Veiller à la promotion des composantes à Haute Intensité de Main d'œuvre dans tous les programmes et projets publics et privés pour favoriser la création d'emplois pour les jeunes et améliorer leurs conditions de vie... Le MCUN présidera le comité de projet et jouera un rôle stratégique dans sa mise en œuvre.

<sup>24</sup> Il n'est pas prévu un transfert de fonds à ces deux ONG.



## b) Gestion du projet et coordination

Le projet sera mis en œuvre par une équipe conjointe du PNUD et de Search, sous le leadership national du MCUN. Le PNUD en tant qu'Agence lead assurera la coordination opérationnelle du projet. L'équipe de mise en œuvre sera composée de :

Postes	Rôles et responsabilité	% temps sur le projet	Montants en USD
<b>Coordonnateur de projet – SB5 (PNUD)</b>	Coordonner la mise en œuvre du projet, sur le plan technique et administratif, et s'assurer de l'atteinte des résultats de qualité ; Assurer la coordination et la synergie entre les différents acteurs du projet ; Gérer l'équipe du projet et s'assurer de l'utilisation optimale des ressources.	100%	72 000
<b>Expert national en Consolidation de la Paix (SFCG)</b>	Coordonner la mise en œuvre du volet du projet mis exécuté par Search, Assurer la coordination de l'équipe Search, et avec les bénéficiaires du projet Faire une analyse continue des facteurs de conflits dans la situation de la région forestière et orienter la mise en œuvre des activités du projet ; Assurer le renforcement des capacités des ISP et leur donner l'appui technique pour assurer leur mission ; Développer le système de monitoring et d'alerte précoce avec les ISP.	100%	36 000
<b>Spécialiste Activités HIMO, SB4 (PNUD)</b>	En charge de l'identification des jeunes les plus marginalisés de la vie socio-économique et politique, leur sensibilisation sur la citoyenneté et la mise en œuvre du volet HIMO.	100%	36 000
<b>2 Agents de terrain</b>	Appui technique et suivi terrain des activités ciblant les ISP et les associations de jeunes et des femmes.	100%	36 000
<b>2 Gestionnaires comptable et financier (SFCG et PNUD)</b>	Gestion financière du projet, Rapports financiers au PBE.	100% (50% par agence)	37 000
<b>Chauffeurs</b>	Conduire les véhicule	100%	34 560
<b>1 Coordinateur administration</b>			5 400
<b>Assistante au Projet</b>		50%	23 200
<b>Directeur Pays</b>		15%	24 000
<b>Country Finance manager</b>			20 160
<b>Equipe technique régionale</b>			20 223
<b>Appui technique Programme PNUD (15% Team Leader Programme Gouvernance)</b>		15%	50 000
<b>TOTAL PERSONNEL</b> Soit 18% du budget total			<b>358 543</b>

ca JOC



Cette équipe sera soutenue par les unités d'appui et de contrôle qualité de Search et du PNUD. Des consultants de court terme seront recrutés selon les besoins.

### c) Gestion du risque

Le niveau de risque pour la réalisation du projet est moyen : 1.

Les principaux risques qui pourraient affecter une mise en œuvre efficace du projet sont :

Risques	Probabilité (Élevée, moyenne, faible)	Impact (Élevé, moyen, faible)	Actions d'atténuation (Personne / unité responsable)
La détérioration de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention ;	Faible	Elevé	Action de monitoring de la situation de sécurité à travers UNDSS. Action de sensibilisation et de consolidation de la paix Plaidoyer de Haut niveau à travers et Coordonnateur résident et le Groupe National de Contact (GNC) pour l'apaisement et le dialogue entre les acteurs.
Tensions inter communautaires en région forestière et l'instrumentalisation des leaders communautaires par les leaders politiques	Moyen	Moyen	Actions de veille en rapport la sécurité Sensibilisation des leaders communautaires Campagne de sensibilisation autour de la cohabitation pacifique entre communauté
Mauvaise gestion du processus électoral entraînant une crise ouverte ;	Faible	Elevé	Actions de veille en rapport la sécurité Sensibilisation des leaders politiques et communautaires
Absence de volonté politique d'opérer des changements structurels permettant le travail des infrastructures sociales de paix ;	Faible	Faible	Sensibilisation des leaders politiques autour des infrastructures sociales de la paix Sensibilisation des leaders communautaires à s'approprier la question
Réticence des jeunes à s'engager dans la stratégie du projet.	Faible	Moyen	S'appuyer sur des associations des jeunes déjà engagées dans les actions de consolidation de la paix ; Sensibiliser les jeunes sur les objectifs du projet au démarrage. Bâtir sur les acquis des projets antérieurs (Exemple : Projet ID MPTF 00103671 / IRF 149)

### d) Suivi / évaluation

Le suivi de ce projet mettra l'accent sur l'appropriation et la pérennisation des actions du projet par les acteurs nationaux, notamment les ISP, les conseils communaux, les administrations préfectorales

*Handwritten signature*

et régionales ainsi que le MCUN. Dans cette perspective, les différentes parties prenantes seront impliquées dans toutes les étapes de mise en œuvre du projet et le système de suivi évaluation, en étroite collaboration avec le Secrétariat du PBF. De même, les deux enquêtes de perception (au début et à la fin du projet) seront réalisées par le secrétariat pour le compte de l'ensemble des agences et/ou ONG impliquées. Les termes de références des enquêtes seront partagés à tous les acteurs.

Les NUNOs et RUNOs sont responsables de l'atteinte des indicateurs collectés pour la réalisation des résultats attendus.

Le suivi évaluation du projet se fera à trois niveaux :

**Le niveau opérationnel :** un mécanisme de suivi opérationnel impliquant les équipes de mise en œuvre du PNUD et SEARCH, les ONG nationales partenaires, le Secrétariat du PBF et MCUN sera mis en place. Les activités de suivi à ce niveau consisteront à :

- L'organisation des rencontres mensuelles permettant de suivre l'exécution du plan de mise en œuvre et les progrès accomplis ; les outils de suivi (plans de mise en œuvre, cadre de résultats, matrices de suivi financier) complétés par le projet seront discutés par les parties prenantes.
- L'organisation des visites de suivi de terrain, dans le cadre des différentes activités prévues.

**Le niveau technique :** le comité technique de suivi se réunira une fois par trimestre pour évaluer l'état d'avancement du projet et prendre les mesures pour surmonter les contraintes éventuelles. Le comité technique assurera la fonction de contrôle qualité des résultats du projet et la cohérence avec les stratégies et politiques nationales.

**Le niveau stratégique :** ce niveau de suivi est assuré par le Comité de pilotage du projet. Il se réunit une fois par semestre pour assurer le suivi de ce projet. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux.

Un plan de mise en œuvre intégré sera élaboré en début d'exécution et constituera avec le plan de suivi-évaluation la base pour les activités de suivi.

En outre, l'équipe du projet travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat du PBF Guinée. Selon les règles et procédures de PBSO, les agences de mise en œuvre produiront des rapports narratifs (en étroite coordination avec les contreparties nationales) et financiers semestriels et annuels à soumettre au PBF, qui feront l'objet d'un contrôle qualité du Secrétariat.

À la fin du projet, un rapport final sera élaboré et une évaluation indépendante du projet sera réalisée, en étroite coordination avec le Secrétariat Permanent du PBF.

#### e) Stratégie de fin de projet / durabilité

Le projet vise principalement à éviter les conflits violents de grande envergure entre les composantes de la société guinéenne, principalement à Conakry et en région forestière. Pour ce faire, il s'appuiera sur les infrastructures sociales existantes et les renforcera pour qu'elles jouent

pleinement leur rôle dans la prévention et gestion des conflits, en particulier pendant la période électorale en vue. Il ne sera donc pas question de mettre en place des structures nouvelles mais d'introduire des méthodes optimisées de travail et une meilleure coordination des ISP par l'ANP en vue de les pérenniser dans leur mission de prévention des conflits. L'ancrage du projet au MCUN et en tant qu'outil de mise en œuvre de la SNPC-RC, le projet bénéficiera du leadership stratégique et opérationnel des acteurs nationaux, et donc une garantie d'appropriation et de durabilité. La composition des Infrastructures sociales de paix inclut les élus locaux, les leaders religieux, les associations des jeunes et des femmes, ainsi que des autorités administratives. Les ISP bénéficieront ainsi du soutien des collectivités locales à travers les Plan de développement locaux (PDL) et les Plans annuels d'Investissement (PAI) et des autorités administratives locales, ce qui contribuera à les pérenniser.

La stratégie de sortie du projet repose sur l'opérationnalisation effective de l'ANP en tant que structure de tutelle et de coordination des ISP.

#### IV. Budget du projet

La mise en œuvre du projet requiert un budget total de 2 026 890 SUS réparti comme suit :

Résultats / Produits	Formulation des produits	BUDGET PNUD	BUDGET SEARCH	TOTAL BUDGET	%
<b>RESULTAT 1: Les Synergies locales des acteurs de la Paix sont structurées, mieux coordonnées et assurent la prévention et la résolution des conflits en région forestière, en particulier pendant la période électorale</b>		90 400	183 447	273 847	14%
Produit 1.1:	Les synergies des acteurs de la Paix des sept préfectures de la Région Forestière sont restructurées et redynamisées.	90 400	-	90 400	
Produit 1.2:	Les Synergies locales disposent d'outils harmonisés et appropriés, et leurs capacités sont renforcées	-	68 000	68 000	
Produit 1.3:	Les acteurs locaux (personnes ressources) renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale	-	115 447	115 447	
<b>RESULTAT 2: Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques.</b>		777 000	-	777 000	38%
Produit 2.1	Les associations de jeunes, membres des Synergies, mettent en place des initiatives de prévention et de gestion des conflits en période électorale	65 000	-	65 000	
Produit 2.2	Les initiatives des femmes évoluant dans la prévention et la résolution des conflits sont renforcées et mieux structurées	91 000	-	91 000	
Produit 2.3	500 jeunes (250 femmes et 250 hommes) deviennent des acteurs de paix à travers les activités de haute intensité de main d'œuvre et d'une éducation à la citoyenneté en période électorale dans la zone spéciale de Conakry	621 000	-	621 000	
<b>RESULTAT 3: L'architecture nationale de Paix est mise en place et renforce les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits en Guinée Forestière</b>		72 000	118 700	190 700	9%
Produit 3.1	ANP est mise en place au niveau national et opérationnelle en région forestière	72 000	-	72 000	

*Handwritten signature*

Produit 3.2	Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives est mis en place et opérationnel en région forestière.		118 700	118 700	
<b>SOUS TOTAL DES ACTIVITES</b>		<b>939 400</b>	<b>302 147</b>	<b>1 241 547</b>	<b>61%</b>
Coordination et la gestion du projet		487 600	165 143	652 743	32%
4.1	Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activités ci-dessus	261 200	97 343	358 543	
4.2	Coûts opérationnels si pas inclus dans les activités ci-dessus	104 400	32 700	137 100	
4.3	Suivi Evaluation	122 000	35 100	157 100	
<b>SOUS TOTAL Activités, Coordination et Gestion du Projet</b>		<b>1 427 000</b>	<b>467 290</b>	<b>1 894 290</b>	
GMS / Coûts indirects (7%):		99 890	32 710	132 600	7%
<b>BUDGET TOTAL DU PROJET</b>		<b>1 526 890</b>	<b>500 000</b>	<b>2 026 890</b>	<b>100%</b>

<b>RECAPITULATIF BUDGET PAR CATEGORIE</b>			
<b>Catégories budgétaires</b>	<b>PNUD</b>	<b>SEARCH</b>	<b>Totaux</b>
1. Personnel et autres employés	64 400	95 283	159 683
2. Fournitures, produits de base, matériels	5 000	1 200	6 200
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	58 000	2 900	60 900
4. Services contractuels	878 400	293 507	1 171 907
5. Frais de déplacement	57 000	24 800	81 800
6. Transferts et subventions aux homologues	318 000	-	318 000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	46 200	49 600	95 800
Sous-budget total du projet	1 427 000	467 290	1 894 290
Coûts indirects (7%) :	99 890	32 710	132 600
<b>TOTAL</b>	<b>1 526 890</b>	<b>500 000</b>	<b>2 026 890</b>

CS JS

## **Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

45 JB

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting - Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

CS J08

## **Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

### **Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

context requires it		
---------------------	--	--

#### Financial reports and timeline

<b>Timeline</b>	<b>Event</b>
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

#### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

#### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

#### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

63 JS



**Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>25</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

<sup>25</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

*4/10/05*

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes de
<p>Résultat 1 : Les Synergies locales des acteurs de la Paix sont structurées, mieux coordonnées et assurent la prévention et la résolution des conflits en région forestière, en particulier pendant la période électorale</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p>ODD 16.1 : réduire nettement partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.</p> <p>16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision.</p> <p>16.b : Promouvoir et appliquer des lois et</p>		<p>Indicateur 1 a</p> <p>% des répondants dans les communautés à N'zérékoré et à Conakry qui déclarent que les synergies locales ont contribué à la prévention et à la résolution des conflits, en particulier pendant la période électorale</p> <p>Désagregé par : Sexe, âge, zone</p> <p>Données référence : TBD</p> <p>Cible : 65% des répondants</p> <p>Indicateur 1 b :</p> <p># de procès-verbaux de rencontres de coordination de SYRAP diffusés</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 2 (SYRAP)</p> <p>Indicateur 1 b</p> <p>Niveau de perception sur le rôle et le fonctionnement des synergies</p> <p>Niveau de référence : N</p> <p>Cible : n+10.</p>	<p>Rapports de mise en œuvre : La liste des synergies structurées : Arrêté MATD (acte administratif) ;</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Procès-verbaux, les listes de participants ;</p> <p>Semestrielle</p> <p>Rapports (enquête perception, conflits scans, atelier de capitalisation)</p>	<p>T1 : SYCAP, SYPAP, SYRAP)</p> <p>T2 : SYCAP (14), SYPAP (0), SYRAP(0)</p> <p>T3 : SYPAP (7), SYRAP(1)</p> <p>T4 : SYRAP(1)</p> <p>T6 : SYRAP(1)</p> <p>T1 (enquête initiale)</p> <p>T6 (enquête)</p>

67 JJS

politiques non discriminatoires pour le développement durable		Au début et à la fin	finale)
(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	Indicateur 1c # de conflits prévenus/résolus au travers des synergies locales Désagréé par zone et type de conflits Données de référence : TBD Cible : au moins 10 conflits majeurs prévenus/résolus à la fin de la mise en œuvre du projet.	Rapports (mise en œuvre, alertes, atelier de capitalisation) ----- Semestrielle	T3 et T4 : 14 (SYCAP) T5 et T6: SYPAP & SYRAP
R118.162 (Mettre en œuvre les recommandations des missions d'observation des élections de 2013 et veiller à ce que les élections en 2015 et au-delà soient libres et équitables et précédées d'une campagne libre et inclusive).	Indicateur 1.1.1 # de synergies et d'initiatives isolées identifiées Niveau de référence : 0 Cible : 5	Rapport DPC ----- Trimestrielle	T1 (pour mémoire)
R118, 161, 163, 164, 165, relatives aux libertés d'expression, d'association et de réunion pacifiques	Indicateur 1.1.2 % de synergies opérationnelles conformément au nouveau cadre juridique Niveau de référence : Cible: Au moins 70 %	Rapport de mise en œuvre ----- Trimestrielle	T4 : 63% T6 : 70%
Produit 1.1 : Les synergies des acteurs de la Paix des sept préfectures de la Région Forestière sont restructurées et redynamisées  Liste des activités relevant du produit:	Indicateur 1.1.3 Un cadre juridique adopté Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport de mise en œuvre Document du cadre juridique adopté	T2 : 14 SYCAP T3 : 7 SYPAP et 1 SYRAP

40 28

<p>Produit 1.2 : Les Synergies locales disposent d'outils harmonisés et appropriés, et leurs capacités sont renforcées</p>	<p>Indicateur 1.2.1 Nombre d'outils (manuel référentiel et document de plaidoyer) élaborés et validés Niveau de référence: 0 Cible: 2 (manuel référentiel, document de plaidoyer)</p>	<p>Documents référentiels, guide plaidoyer, rapport atelier validation des outils</p> <p>Trimestrielle</p>	<p>T2 : 2 (Manuel référentiel et document de plaidoyer)</p>
<p>Liste des activités relevant du produit :</p>	<p>Indicateur 1.2.2 % de synergies qui utilisent le manuel référentiel et le guide de plaidoyer Niveau de référence : 0% Cible : 100 %</p>	<p>Rapport d'activité des synergies, Rapport d'évaluation</p> <p>Semestrielle</p>	<p>T5: (100%)</p>
<p>Produit 1.3 : Les acteurs locaux (personnes ressources) renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale ;</p>	<p>Indicateur 1.2.3 % de synergies ayant réalisé au moins une action de plaidoyer ; Niveau de référence : 0% Cible : Au moins 50%</p>	<p>Rapport d'activité des synergies</p> <p>Semestrielle</p>	<p>T6: (50%)</p>
<p>Produit 1.3 : Les acteurs locaux (personnes ressources) renforcent les dispositions de prévention des conflits en période électorale ;</p>	<p>Indicateur 1.3.1 Nombre de rapports d'analyse participative des conflits diffusés Niveau de référence: 0 Cible: 7 rapports (1 rapport par préfecture)</p>	<p>Les documents de rapports d'analyse des conflits</p> <p>Trimestrielle</p>	<p>T2 : 4 préfectures T3 : 3 préfectures</p>

40 JFS

	<p>Liste des activités relevant du produit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire de manière participative les exercices d'analyse des conflits dans les 7 préfectures de la région forestière (conflict scans);</li> <li>• Soutenir le dialogue inter acteurs dans les communautés pendant la période électorale;</li> <li>• Vulgariser le référentiel sensible aux conflits et aux droits de l'homme auprès des leaders locaux, femmes et des jeunes</li> <li>• Soutenir l'animation de</li> </ul>	<p>Indicateur 1.3.2          Nombre d'initiatives de prévention des conflits mises en oeuvre par les acteurs locaux en période électorale;          Niveau de référence: 0          Cible: Au moins 1 par préfecture (7)</p> <p>Indicateur 1.3.3          # de plans d'action sensibles aux conflits mis en oeuvre          Niveau de référence: 0          Cible: 7</p>	<p>Rapports d'activités -----          Semestrielle</p> <p>Rapport de mise en oeuvre -----          Trimestrielle</p>	<p>T5 et SYPAP</p> <p>T6:</p> <p>T3= 7 SYPAP</p>
--	--	--	---	--

*Handwritten signature*

<p>Résultat 2 : Les jeunes et les femmes contribuent à réduire les violences en période électorale à travers leur engagement citoyen et des initiatives socio-économiques.</p>	<p>l'émission « Médias produits par les jeunes - Emission radio UDD (interviews jeunes/membres ISP) ».</p>	<p>Produit 2.1 : Les associations de jeunes, membres des Synergies, mettent en place des initiatives de prévention et de gestion des conflits en période électorale en région forestière ;</p>	<p>Indicateur 1.4.1 : # de jeunes formés sur le processus électoral et la prévention et résolution des conflits électoraux  Niveau de référence : 0 Cible : 50 jeunes hommes, 50 jeunes filles</p> <p>Indicateur 1.4.2 % d'association des jeunes, membres des synergies ayant élaboré un plan d'action sensible à la prévention et gestion des conflits électoraux.  Niveau de référence: 0% Cible: 100%</p> <p>Indicateur 1.4.3 % d'association des jeunes, membres des synergies ayant mené des actions de prévention et résolution des conflits</p>	<p>Rapport de formation des jeunes, liste des jeunes formés ----- Trimestrielle</p> <p>Document de plan d'action ----- Trimestrielle</p> <p>Rapport d'activités, rapport d'évaluation ----- semestrielle</p>	<p>T3 : 100 jeunes</p> <p>T4 : 100%</p> <p>T6 : 50%</p>
--	--	--	---	--	---

*ca Jg*



<p>Résultat 3: L'architecture nationale de Paix est mise en place et renforce les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits en Guinée Forestière.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p>	<p>Produit 2.3 : 500 jeunes (250 femmes et 250 hommes) à risque sont reconvertis en vecteurs de paix à partir des activités de haute intensité de main d'oeuvre et d'une éducation à la citoyenneté en période électorale dans la zone spéciale de Conakry</p>	<p>Indicateur 2.3.1 : # jeunes bénéficiaires de THIMO et d'initiatives d'éducation citoyenne ; Niveau de référence : 0 Cible : 500 (250 femmes, 250 hommes)</p> <p>Indicateur 2.3.1.1 : % de jeunes bénéficiaires de THIMO ayant mis en oeuvre des initiatives de prévention des conflits et de préservation de la paix en période électorale ; Niveau de référence: 0% Cible: 70% (50% femmes, 50% hommes)</p>	<p>Rapport d'activités, plans de travail ----- Semestrielle</p> <p>Rapport d'activités, plans de travail ----- Semestrielle</p>	<p>T3 : 150 jeunes T4 : 300 jeunes</p> <p>T3 : 25% jeunes T4 : 70% jeunes</p>
		<p>Indicateur 3 a Existence d'un mécanisme national et régional (Guinée Forestière) d'alerte et de réponse aux conflits Niveau de référence: Non Cible: Oui</p>	<p>Le système d'alerte précoce et de réponse aux conflits.  Une seule fois</p>	<p>T5 : mécanisme opérationnel</p>
	<p>Indicateur 3 b Un rapport d'analyse des alertes et des conflits de la région forestière diffusé</p>	<p>Le document du rapport d'analyse des alertes et conflits de la RF</p>	<p>T6 : rapport diffusé</p>	

*Handwritten signature*



(Recommandations de l'Examen Universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	Niveau de référence: 0 Cible: 1	----- Une fois	
	Indicateur 3 c		
	Indicateur 3.1.1 Un atelier national de réflexion sur l'ANP organisé Niveau de référence: Non Cible: Oui	Rapport d'atelier ----- Une seule fois	T1 : Tenue de l'atelier
	Indicateur 3.1.2 Existence d'un cadre conceptuel de l'ANP validé Niveau de référence: Non Cible: Oui	Document du cadre conceptuel de l'ANP ----- Une seule fois	T3
Indicateur 3.1.3 Existence d'outils opérationnels de l'ANP (plan d'action, plan de renforcement de capacité, Coût annuel budgété du fonctionnement de l'ANP déterminé,...) Niveau de référence: Non Cible: Oui	Documents de fonctionnement de l'ANP ----- Trimestrielle	T4 : outils finalisés, adoptés	

4th JRS

Produit 3.2 Le mécanisme national de collecte, d'analyse des données, d'alertes précoces et de réponses préventives est mis en place et opérationnel en région forestière	Indicateur 3.2.1 Existence d'un outil de collecte et d'analyse des alertes sur les conflits fonctionnels. Niveau de référence : Non Cible : Oui	Le mécanisme d'alerte fonctionnel ----- Trimestrielle	T3 : outils développés, validés
	Indicateur 3.2.2 % d'acteurs de synergies utilisés sur le mécanisme de collecte et d'analyse des alertes Niveau de référence: 0% Cible: 100%	Rapport d'activités ----- Trimestrielle	T4 : acteurs formés
	Indicateur 3.2.3 # de rapports sur les alertes de conflits remontés par l'architecture régionale à l'ANP ; Niveau de référence: 0 Cible: ND	Les rapports d'alertes ----- Trimestrielle	T5 :
Produit 3.3 Liste des activités relevant du produit:	Indicateur 3.3.1 Niveau de référence: Cible:		
	Indicateur 3.3.2 Niveau de référence: Cible:		
	Indicateur 3.3.3 Niveau de référence: Cible:		

40 JFS

**Annex C : Liste de vérification pour le lancement du projet**

Question	OUI	NO	Commentaire
Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X		
Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		Conakry et Région forestière
Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X		Les partenaires nationaux ont été consultés durant toutes les étapes de conception du projet.
Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		Ce projet découle d'un processus inclusif d'analyse des conflits effectuée en 2017 et l'élaboration de la stratégie nationale adoptée par le gouvernement en 2019.
Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		X	Les parties prenantes seront tenues par le document du projet qui sera signé conjointement par le gouvernement, les agences de mise en œuvre et le PBSO
Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	X		
Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		

60 JS

